

# « Nouvelle Époque »

bulletin militant – No 3. juin juillet 2013

## FAIRE BARRAGE AU FRONT... RÉPUBLICAIN ?

Il y aura un avant et un après Villeneuve sur Lot. C'est le moment où est née la fissure dans ce qu'on appelait le «front républicain».

Cette mesure d'urgence n'a jamais été un programme politique. Acte sanitaire pour une démocratie qui a toujours été la cible de l'extrême droite.

Bien sûr, du point de vue du FN, le front républicain est l'expression la plus nette de «la bande des quatre» que dénonçait Le Pen, «l'UMPS» que dénonce Marine Le Pen.

Bien sûr, avec Sarkozy-Copé, il est difficile de défendre le principe du Front républicain quand une partie de l'UMP elle-même drague les électeurs frontistes en reprenant les idées lepénistes à tel point d'ailleurs que le courant «Droite forte» est majoritaire au sein de ce parti. Il est difficile d'appliquer le Front républicain quand Sarkozy lui-même estime que le Front national était un parti républicain...

Bref, la droite a affaibli la portée de ce sursaut en banalisant le FN, c'est-à-dire en considérant qu'il n'y avait plus matière à le considérer comme un ennemi, mais tout au plus un concurrent.

En ces temps où triomphe l'indifférenciation, on a entendu beaucoup de gens aux yeux desquels le PS quoiqu'il fasse quoiqu'il dise, ne trouve jamais grâce, décréter l'inutilité du front républicain.

Les subtilités sémantiques proposant un «barrage» plutôt qu'un front, indiquant par là même la dimension «exceptionnelle» d'une telle tactique, n'y font rien. Et les mêmes commentateurs, pourfendeurs de la gauche

ne sont pas plus choqués quand Copé met un signe «égal» une fois de plus entre le Parti socialiste et le Front national.

Ce qui explique la montée du FN c'est bien sûr la crise, le rejet d'une classe politique qu'on juge inefficace pour le moins, et sourde voire sciemment responsable de la situation de souffrance dans laquelle se trouvent les gens. Mais c'est aussi la banalisation de ces idées que sont le racisme, les conservatismes de tous poils face auxquels la réaction de la gauche est parfois d'une tiédeur qui glace quand on se souvient de son Histoire...

Tout le monde sera d'accord pour dire qu'il faut créer les conditions politiques pour qu'on n'ait pas à former ce front ou ce barrage. Il faut s'attaquer aux causes de la crise en plus d'en traiter les conséquences afin d'assécher le marais putride dans lequel pullule l'extrême droite. Les réformes doivent se voir plus que les couacs ou les «ajustements». Ce n'est pas qu'une question de communication.

Il faut rassembler la gauche. Pas pour sauver le PS, car la division nous affaiblit collectivement.

C'est pourquoi nous appelons une fois encore, avec d'autres, à la constitution d'un comité permanent de la gauche qui rassemblerait les forces qui sont au gouvernement et celles qui n'y sont pas. Il serait permis de s'y engueuler, mais aussi d'y travailler ensemble pour peser sur l'action du gouvernement et pour travailler dans une société à laquelle il faut dire la vérité et qu'il faut convaincre que l'espoir n'est pas du côté des conservateurs.

□

## Vues de droite

# ET LA JEUNE DROITE APPARUT

**Il n'est pas besoin d'avoir beaucoup d'expérience politique pour saisir que nous avons assisté ces dernières semaines à la naissance d'une nouvelle génération militante qui fournira à la droite et à l'extrême droite ses cadres pour les trente années à venir. Cette «Jeune droite» est sans complexes et sans scrupules. Sciemment et innocemment, elle amalgame des bobos réacs, mais branchés façon Frigide Barjot aux cathos réacs façon Boutin...**

Ces derniers mois, les militants de la « Manif pour tous » ont pu faire leur marché dans l'offre qui se présentait à eux. D'un centre droit républicain à l'extrême droite la plus dure en passant par les cercles catholiques conservateurs ou intégristes, cette jeune droite va mener la vie dure à la gauche pendant les années qui viennent. Elle a son avenir devant elle. Elle a connu l'hégémonie de la gauche dans le mouvement social et elle en a détourné, par dérision ou par besoin, tous les codes, des slogans de manifs aux formes d'organisation.

Cette « Jeune droite » va faire son trou dans la jeunesse scolarisée. Fini la scission de l'Uni et les mouvements de jeunes de droite qui prêtaient à rire. Fini les « Jeunes pop » ces enfants gâtés se faisant plaisir à coup de buzz, de tweets et de lib dub. Les années Lancar ont été asphyxiées dans l'air pollué de l'esplanade des Invalides aux années Rats noirs, celle d'une jeunesse de droite radicalisée et donc le suicide de Dominique Venner constituera un des actes fondateurs.

Elle va investir les lycées, les universités, probablement même les quartiers, proposant comme jamais, un débouché à cette catégorie de jeunes qui votent à droite ou au centre.

Il est probable qu'au bout, tout cela ne débouche pas, mais il est certain que rarement dans l'histoire des droites, l'aubaine aura été si grande.

La diabolisation des organisations de droite soupçonnées d'être insuffisamment à bonne distance de l'extrême droite étudiante avait toujours fonctionné tant que l'extrême droite correspondait à sa légende, faisant le coup de poings, ressortant les croix celtiques et les rats maudits des archives, les repères étaient en place. Dès lors que, dans une approche très « nouvelle droite », on brouille les repères en se tenant éloigné des caricatures, cela fonctionne mieux. Mais en son sein, nombreux sont ceux qui veulent bien afficher la couleur.

La dépolitisation ou l'assèchement de la culture politique ont aussi un effet. Pour beaucoup, les descentes du GUD ici, les bastons entre fafs et antifas là relèvent de l'histoire ancienne. Au mieux d'un passé glorieux, main-

tes fois réécrit, au pire, quelque chose qui relève d'un folklore qui n'a plus cours de nos jours.

La banalisation de ces questions ou la nonchalance font aussi leur œuvre. A la condamnation morale, pas toujours aussi intransigeante qu'on pourrait imaginer, s'ajoutent rarement le passage à l'action. Le mouvement antiraciste qu'on avait connu fort et souvent unitaire dans les années 80-90 est vieillissant. Il n'a pas réussi à se renouveler. Il est maintenant divisé, parfois institutionnalisé – c'est le lot des vieilles organisations qui ont réussi à imprimer leur marque sur leur époque. A côté, on voit émerger des mouvements ou des personnalités qui ne sont ni « mainstream », ni dans les clous des mouvements associatifs que le monde politique et médiatique identifie. Quoiqu'on en pense, une Rokhaya Diallo fait désormais plus parler d'elle que l'actuelle présidente de SOS racisme. Plus grave pour ces organisations, plus personne ne sait qui dirige et sur quoi se mobilise le MRAP ou la LDH. Bref, il y a une nonchalance ou une somnolence fatale alors que dans la grisaille qui accroît la sinistrose dans le pays alors que fleurit un Printemps franchement mauvais dans lequel les réactionnaires de tous poils s'égaient sur le pavé ou sur les plateaux télé, d'un Taddéi ici aux ondes de BFM TV là... Tea party à la française, voilà qui va faire les affaires d'un FN prudent et d'une UMP sur les dents.

La voilà la relève à droite.

□

## Questions internationales

# LES 50 ANS DE L'UNION AFRICAINE :

**La crise ivoirienne et la guerre au Mali ont donné à l'Union africaine l'occasion de s'affirmer enfin comme acteur politique dans une Afrique où la transition démocratique et le développement sont des enjeux cruciaux.**

**« Nouvelle  
Époque »**

30,5 millions de km<sup>2</sup>, un milliard d'habitants dans 54 Etats souverains, l'Afrique est un continent à l'histoire riche et fortement marquée. Des puissants royaumes et empires africains du VI<sup>ème</sup> siècle à la traite des Noirs, en passant par l'islamisation et la colonisation, chaque siècle a modelé le continent africain et a fortement influencé son devenir.

L'une des phases les plus marquantes pour l'Afrique fut la Conférence de Berlin en 1884 quand puissances européennes se partagèrent le continent pour en exploiter toutes les ressources. Il fallut 100 ans pour que que les peuples d'Afrique retrouvent progressivement leur indépendance, du moins sur le papier. En effet, la domination coloniale a laissé un continent lézardé de frontières abstraites, une urbanisation massive du fait d'un développement inégal, une surexploitation des ressources...

Une des conséquences majeures est la fragilité des structures étatiques, confrontées aux balbutiements démocratiques et aux nombreux conflits qui émergent ici et là. L'Afrique est aujourd'hui le continent le plus ravagé par ces conflits. Quelque soit leur nature, ils sont, de près ou de loin conséquents d'un modèle démocratique et de développement défaillant et instable. C'est la quête de la paix et la volonté de rompre ce cercle vicieux qui a poussé à la création, en 1963, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), remplacée en 2002 par l'Union africaine (UA).

Cette structure avait pour objectifs la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et le développement du continent. La volonté d'union politique est née d'intérêts convergents et d'une nécessité de faire de l'Afrique un acteur de premier rang sur le plan mondial. Le panafricanisme est moteur dans cette volonté d'unité qui doit permettre le progrès social, économique et politique tout en essayant de tirer le meilleur profit de la diaspora africaine. 13 ans après l'acte fondateur de l'Union Européenne, les pays d'Afrique ont eux aussi souhaité mettre en commun leurs compétences pour impulser la croissance économique et l'intégration politique du continent. 50 ans après l'acte fondateur de l'UA et au moment de l'intervention française au Mali, il est temps de lever les contraintes économiques et logistiques du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA pour qu'elle soit plus libre de ses mouvements.

Le premier échec de l'unité africaine fut le retrait du Maroc de l'OUA, en 1984, en protestation à l'adhésion de la République arabe sahraouie démocratique. A ce jour, divers pays de l'UA ont retiré leur soutien à la République sahraouie, qui n'est pas reconnue par l'ONU, qui ne reconnaît d'ailleurs pas non plus la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

La volonté de création d'un marché commun à l'ensemble du continent avant 2025, signée lors du traité d'Abuja en 1991 témoigne de la forte volonté de doter l'UA d'organes institutionnels unitaires. C'est dans cet esprit que naquirent la Commission de l'Union africain-

ne, le Parlement panafricain, la Conférence des chefs d'Etats et de gouvernements d'Etats, le Conseil exécutif, la Cour africaine de justice et le CPS. Ces organes sont garants du bon fonctionnement de l'union, qui, par ailleurs, condamne et rejette toute accession au pouvoir par des moyens anticonstitutionnels. Ainsi, plusieurs Etats sont à ce jour suspendus de l'UA : Madagascar, la Guinée-Bissau et la Centrafrique. De même, six Etats ont été suspendus puis réintégrés : la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie, le Niger, le Togo et le Mali.

Cette intransigeance vis-à-vis des Etats suspendus souligne l'attachement de l'UA au bon fonctionnement de la démocratie et au rôle des institutions mises en place. S'inspirant de l'UE, l'UA a ainsi souhaité surmonter les conflits politiques, fréquents sur le continent. Le parallèle avec la position de l'UE par rapport à la Hongrie serait certes déplacé : il n'y a pas eu, en Hongrie, de prise de pouvoir par la force mais pour autant, les violations quasi quotidiennes de Victor Orban de la Constitution et des principes de l'UE devraient être une base, a minima d'avertissement, sinon d'exclusion temporaire. C'est toute la limite des intentions de partage d'autorité. Et c'est donc pour aller plus loin en la matière, que la création d'un gouvernement d'Union fut discutée en 2007 lors du sommet d'Accra, au Ghana. Si ce débat n'a pas clairement abouti à un gouvernement d'Union qui aurait permis, à terme, la création des Etats-Unis d'Afrique, il a tout de moins permis le renforcement des compétences de la Commission de l'Union africaine, devenue l'Autorité de l'Union africaine en 2009. Ces débats ont vu s'affronter deux visions de l'UA : une vision fédéraliste et une vision souverainiste. L'UA, telle qu'elle existe aujourd'hui est un compromis entre ces deux visions.

C'est sur le plan des droits de l'homme et des crises politiques que le passage de l'OUA à l'UA a été le plus marqué : là où l'OUA prônait le respect de la souveraineté et la non-ingérence, l'UA se donne un droit d'ingérence dans certaines situations (génocides ou crimes de guerre) et a joué un rôle particulier dans ce domaine depuis sa création. Que ce soit en poussant la tenue d'une élection présidentielle au Togo ou en Mauritanie, en exhortant les principaux partis du Zimbabwe à la négociation lors des problèmes posés par le second tour de l'élection présidentielle de juin 2008, en imposant un embargo sur l'Erythrée dans le cas du conflit somalien, en intervenant militairement au Darfour ou encore en reconnaissant le CNT libyen comme représentant légitime de la Lybie ; l'UA a su, dans chaque conflit ayant jalonné son existence, tenter de s'imposer dans le débat. Toutefois, le manque de moyens se fait sentir dans certaines situations qui auraient nécessité une intervention militaire armée, comme ce fut être le cas au Darfour où les 7000 soldats de maintien de la paix de l'UA souffrirent d'un manque de moyens, de personnels et d'expertise.

En plus des politiques étrangères propres à chaque pays, les Etats membres de l'UA coordonnent leur politique étrangère à travers celle-ci, qui dispose d'ailleurs de représentations diplomatiques spéciales auprès

des Etats-Unis et de l'Union européenne. En ce cinquantième anniversaire de l'UA, si l'objectif des Etats-Unis d'Afrique est encore loin, la réduction des conflits en Afrique ces vingt dernières années témoigne du chemin parcouru. L'ambition portée par la nouvelle présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, de la concrétisation de la Force africaine en attente (FAA) d'ici 2015, de la libre circulation des biens et des personnes et du développement des infrastructures en lien avec la Banque africaine de développement est réelle et motivée. Si la conjoncture de crise actuelle dessert de nombreux Etats, l'Afrique profite du coût élevé des matières premières et des relations avec la Chine et l'Inde, pour maintenir ses 5% de croissance annuelle en moyenne depuis dix ans.

Au moment où la Chine et l'Inde investissent de plus en plus sur ce continent et où les Etats-Unis décident d'un réengagement stratégique, il est nécessaire que l'Europe se dote d'une politique commune vis-à-vis de ce continent. Au-delà du passé qu'il faut à tout prix dépasser, les enjeux sont importants sur le plan humain, social et économique.

## Questions de société

# DES QUARTIERS TOUJOURS PRIORITAIRES !

**ZEP, ZUS, ZFU, si les habitants des quartiers dits prioritaires auraient pu être champions au scrabble, ils ne regretteront pas la disparition de ces acronymes qui les compartimentaient dans des Zones.**

En effet, François Lamy, le ministre délégué à la Ville l'a annoncé le 10 juin, il espère pouvoir présenter à la mi-juillet un projet de loi, assortis d'une liste de quartiers avant des discussions à l'automne au Parlement.

Le ministre de la Ville enterre donc les ZUS, ZFU et Cucs et définit une nouvelle méthodologie qui permettra de cibler les crédits de la politique de la Ville en fonction des revenus de la population. Des quartiers dits « prioritaires » seront listés. Cette nouvelle méthodologie utilisée pour allouer les moyens budgétaires aux programmes urbains ne fera pas que des heureux... Cependant, si la « méthode Lamy » pouvait permettre de mettre fin au sentiment parfois de dilution ou de saupoudrage, ce n'en sera que bénéfique pour les habitants. Un système plus lisible et plus efficace, ciblé autour d'un millier de quartiers (2400 jusqu'à ce jour), dont une dizaine de « très prioritaires »,

basé sur un critère unique : la part de population à bas revenus.

La politique de la Ville a 23 ans. Deux mois après les émeutes de Vaulx-en-Velin déclenchées le 6 octobre 1990, le président Mitterrand tenait son discours fondateur de la politique de la Ville à Bron (Rhône). Les 7 et 8 décembre, il réunissait un séminaire ministériel dédié à cette politique et nommait quelques jours plus tard le premier ministre d'Etat chargé de la Ville, confiant le poste à Michel Delebarre.

« C'est la première fois qu'un gouvernement prenait à bras-le-corps ce problème et décidait de voir si on pouvait arriver à focaliser les moyens d'Etat pour essayer de faire bouger les choses », se souvient M. Delebarre, maire de Dunkerque, en 2010. Les ensembles décrits aujourd'hui comme criminogènes ont été d'abord « des quartiers de modernisation sociale dans la politique urbaine française » avant une « dégradation progressive » sous les effets du chômage, des difficultés de la vie, des conflits entre générations et de l'arrivée de nouvelles populations.

- Ces dégradations ont mis 20 à 25 ans pour apparaître. L'objectif de « redresser ce courant » en cinq ans, comme souhaité par le président Mitterrand, était une « gageure impossible », selon Michel Delebarre. Malgré un budget « pas considérable » et une « équipe restreinte », le ministre héritait d'un décret lui donnant « une autorité ou une capacité d'agir sur une trentaine d'administrations centrales, tous ministères confondus ».

M. Delebarre a déploré depuis une transversalité qui s'est diluée, de la politique de la ville qui selon lui nécessite une « inamovibilité pendant trois gouvernements successifs » et « une conviction fortement partagée par l'ensemble des responsables de ce pays, au-delà des alternances gouvernementales ».

La politique qui s'adresse aux quartiers en difficulté, aux quartiers populaires, doit être une politique de solidarité nationale qui vise à donner aux acteurs des quartiers les leviers pour assurer la cohésion économique, sociale et territoriale. C'est une politique qui s'adresse avant tout aux habitants des quartiers les plus en difficulté.

S'il serait absurde d'affirmer que la politique de la Ville est seulement de « gauche », il ne l'est pas de dire que les municipalités socialistes ont eu à cœur de soutenir coûte que coûte leurs quartiers les plus en difficulté, même lorsque l'Etat a retiré son soutien financier des grands projets ces dix dernières années. Des quartiers entiers ont été requalifiés. Dans le cadre du Grand Projet de Renouvellement Urbain, la voirie, les espaces libres et les pieds d'immeubles ont été restructurés. La qualité de vie des habitants a été améliorée grâce à la restauration ou la création d'équipements: écoles, terrains d'éducation



physique, nouveaux espaces verts etc.

Ce qui est important c'est que tous continuent à travailler pour conjuguer l'urbain et l'humain; la Politique de la ville est l'exemple même d'une politique transversale, globale, territoriale et participative.

La politique de la Ville désigne les dispositifs de solidarité visant le rattrapage des territoires en difficulté et l'accompagnement social de leurs habitants. Elle touche environ huit millions de personnes et 2.400 quartiers aujourd'hui. Les équipes municipales socialistes ont su soutenir et accompagner ces dispositifs, être aux côtés des acteurs associatifs qui oeuvrent chaque jour au cœur des quartiers populaires. Des quartiers oubliés parfois depuis plus de 25 ans par la droite.

Dans ces « terroirs urbains », deux grandes questions persistent : l'emploi et le logement. L'emploi, notamment pour les jeunes diplômés des quartiers populaires reste la première des préoccupations. Diplômes et qualifications en poche, leur adresse, si ce n'est leur faciès, les laisse à la porte de l'emploi. Les emplois d'avenir, destinés essentiellement au départ aux jeunes sans aucune qualification vont s'étendre aux jeunes avec quelques « bagages » (Les emplois d'avenir sont réservés aux jeunes sans qualification sauf dans les zus ou les jeunes à bac+3 sont éligibles au dispositif (un amendement a même permis d'ouvrir aux jeunes diplômés des campagnes dites sinistrées comme les bassins miniers). Cependant même si le gouvernement arrivait en fin d'année à inverser la courbe du chômage, ce ne sont pas les habitants des quartiers populaires qui connaîtront les premiers sursauts. Lorsqu'en 1997, le gouvernement Jospin avait réussi à recréer de l'emploi, les courbes du chômage ne s'étaient infléchies dans ces quartiers que dans un deuxième temps.

Le logement parce que tout comme les quartiers classés politique de la Ville détiennent le « records » du nombre de familles monoparentales, ils cumulent avec le nombre de jeunes, jeunes couples, contraints de se maintenir dans l'appartement familial, faute de pouvoir accéder à un logement pour leur propre cellule familiale.

Il faut aussi poursuivre l'ancrage de la question du développement durable dans ces quartiers où la précarité énergétique touche le plus grand nombre de foyers.

En effet économiser l'énergie en réalisant des opérations « Plan climat », en construisant HQE, c'est autant de pouvoir d'achat qui peut être mobilisé intelligemment. Le développement durable est une manière de redistribuer du pouvoir d'achat tout en mobilisant les finances publiques de manière saine, car il s'agit de dépenses d'investissements. Cela permettrait aussi de reconcentrer les sommes toujours plus importantes, englouties dans les aides exceptionnelles, afin d'aider au paiement de factures d'électricité et de gaz dont de plus en plus de familles n'arrivent plus à s'acquitter.

La question de la sécurité dans les quartiers populaires est toute aussi essentielle.

L'augmentation des effectifs, la présence accrue de policiers sur le terrain (brigade spéciale de terrain, groupe de soutien au quartier...) et la mise en place de zones de sécurité prioritaires (ZSP) dans des zones jugées « sensibles » ne doivent pas être les seules réponses à apporter aux habitants des quartiers populaires. Il convient en effet de s'interroger sur les relations entre police et population. Le mode d'intervention de la police dans ces quartiers est à ce titre particulièrement important.

Aujourd'hui encore, il existe un décalage entre la réalité des pratiques policières encore très brutales dans les quartiers populaires, et la volonté du gouvernement d'améliorer les modes d'intervention de la police. Les relations police/habitants s'en trouvent dégradées or il est urgent de rétablir ce lien de confiance.

Pour ce faire l'exemplarité et le comportement irréprochable des policiers est bien entendu primordial, le port du matricule et le récépissé de contrôle d'identité en vue de lutter contre le contrôle au faciès, une nécessité. La visibilité et surtout la fidélisation de la présence des policiers dans les quartiers permise par une politique d'accueil et de résidence des fonctionnaires – et de leur famille- contre l'engagement d'une implication durable des effectifs sur le territoire d'affectation, sont deux choses tout aussi essentielles. Enfin, le travail partenarial et les relations de confiance établies avec l'ensemble des acteurs locaux (associations, travailleurs sociaux, mairie, bailleurs...) sont décisifs.

L'augmentation du chômage, les inégalités sociales et parfois les interventions policières vexatoires développent des rapports de violence et un sentiment d'injustice qui engrangent une défiance vis-à-vis des pouvoirs publics. Dans ce contexte il est difficile de nouer des contacts privilégiés. Il ne s'agit pas de basculer du tout répressif à une approche laxiste et démagogique. Il s'agit de revoir les modes d'intervention, d'être plus proche de la population et à l'écoute de ses besoins, tout en luttant contre la délinquance.

En 2001, les socialistes et leurs partenaires perdaient de nombreuses villes moyennes mais gagnaient entre autres Paris et Lyon. En 2008 et 2010, les équipes de gauche et de progrès confortaient leur sérieux en matière de gestion locale. Les électeurs des quartiers populaires n'ont pas manqué à l'appel lors de ces enjeux électoraux importants. Si le vote Front National progresse dans les quartiers dits « sub-urbains » (les dernières élections partielles voient le Front National progressé de 7000 voix entre les deux tours à Villeneuve Sur Lot par exemple), c'est l'abstention dans les quartiers les plus en difficulté qui menace les prochaines échéances municipales. Ceux qui ont le droit de vote ne se précipiteront pas nécessairement pour faire leur devoir citoyen. Alors mobilisons de l'audace et du talent pour les en convaincre !



## Questions européennes

# L'IDÉE DU PSE D'UNE UNION BANCAIRE

**En avril dernier, le PSE a lancé une proposition visant à réglementer de façon plus drastique le secteur bancaire. Parmi ces mesures, la séparation des activités de banque de celles d'investissement et l'union bancaire sont totalement d'actualité. Elles consisteraient en somme à permettre un contrôle plus facile des banques au niveau européen et dresserai des barrières saluaires visant une meilleure protection du secteur « réel » en cas de crise financière.**

Le secteur bancaire a pris, dans nombre de pays, une importance considérable. Le bilan cumulé des trois plus grandes banques françaises représente ainsi 2,5 fois le PIB français en 2012. Si ces trois entreprises venaient à faire faillite, cela représenterait donc la perte de 2,5 fois ce que peuvent produire les Français en un an. A titre de comparaison, PSA et Renault cumulent un bilan d'à peine 115 milliards d'euros, soit environ 5% du PIB annuel français, c'est-à-dire 50 fois moins. La raison d'un tel gigantisme quant au bilan des banques est que le capital est la matière première de l'activité bancaire. C'est sur la base du capital qu'elle détient, qu'une banque peut faire de l'intermédiation financière, c'est-à-dire récolter des petits dépôts à court terme et les transformer en gros prêts à long terme.

Il est dès lors absolument inenvisageable de laisser le secteur bancaire s'effondrer, à moins de sacrifier des montants faramineux ainsi que l'accès à l'intermédiation bancaire (dépôts bancaires supprimés ou grandement diminués, impossibilité d'accéder à un prêt, moyens de paiement supprimés, ...). Or quand les banques ne prêtent plus c'est l'ensemble de l'économie qui se grippe. C'est la raison pour laquelle les États, dans chaque pays où le secteur bancaire est important, ont financé le sauvetage des banques. Entre le 1er octobre 2008 et le 1er octobre 2012, les aides au secteur financier en Europe se sont évaluées à 5058,9 milliards d'euros, 45,3% du PIB européen.

La nécessité d'aider les banques n'est plus aujourd'hui la question essentielle. Après la crise aigüe de 2009-2011, plus aucune banque ne semble être exposée à une faillite imminente. L'enjeu majeur est désormais la responsabilité : des banques et de l'État. Car la puis-

sance publique a abondé au capital des banques sans demander de réelles contreparties ni sur l'utilisation des fonds versés ni sur la responsabilité des dirigeants des établissements qu'elle secourait. De cette incapacité à s'imposer est venue la crise de la dette souveraine.

Car ce que les marchés financiers attendent cyniquement c'est le remboursement de cette dette gigantesque contractée par les États pour sauver les banques. Ce n'est donc pas un hasard sur le PSE demande aujourd'hui à ce que « le cercle vicieux entre les banques et les dettes souveraines » soit rompu. C'est même la seule voie de salut !

Plusieurs propositions sont à l'œuvre : taxe sur les transactions financières, séparation des activités risquées avec l'activité de dépôt, union bancaire européenne et réglementation bancaire en sont les piliers.

Si les banques ont pu mettre en danger l'économie mondiale, c'est d'abord en raison d'un manque de contrôle et de règles. Il n'existe aucun secteur d'activité aussi développé qui ne soit si peu réglementé. Il apparaît aujourd'hui que ce cadre existait, la réglementation dite Bâle. Elle imposait notamment des contraintes sur le capital des banques afin qu'elles ne prennent pas trop de risques. Mais un pan entier de l'activité bancaire passait en dehors du champ de supervision des autorités. Ces contraintes étaient donc trop faibles et à aucun moment les banques n'ont eu la charge de revoir leur cadre réglementaire de façon drastique et dans un délai raisonnable. Preuve en est, en 2013, la réglementation Bâle 3 continue d'être discutée !

La solution résiderait pourtant dans un contrôle prudentiel efficace qui ne pourrait être un sujet uniquement national. Pour pouvoir s'imposer dans un rapport de force face à des groupes internationaux qui pèsent si lourd dans l'économie mondiale, c'est au moins au niveau européen qu'il faut faire peser la contrainte. Il en est de la responsabilité des dirigeants européens de permettre l'émergence de cette réglementation à l'échelle de l'UE. C'est ce que recommande la proposition du PSE concernant l'union bancaire européenne. Son idée est aussi simple qu'efficace : créer un cadre juridique commun à l'activité bancaire afin de renforcer le contrôle des banques au niveau européen. Cette proposition s'accompagne d'éléments nécessaires à la mise en œuvre de cette première mesure. Le contrôle prudentiel, aussi efficace soit-il ne pourra jamais être imperméable à toute tentative de détournement de la loi. Dans cette hypothèse, il est important de prémunir les agents de l'économie réelle (États, entreprises et ménages) des difficultés rencontrées par le système financier. Il apparaît donc essentiel de séparer clairement les activités risquées des banques de leur cœur de métier : l'intermédiation financière vitale pour l'économie.

La proposition du PSE souligne également la nécessité de maîtriser les déficits. C'est le seul moyen de s'extraire de la main mise du système financier. En effet, que l'on soit un particulier, une entreprise ou un Etat, plus on est endetté, plus on est vulnérable face à ses créanciers. On ne peut en effet avoir la moindre ambition d'imposer des contraintes à un système dont nous sommes les obligés. Ne pas contrôler ses finances publiques, c'est faire le jeu de la finance mondiale pour qui le seul intérêt est de pouvoir prêter aux États pour accroître leur mainmise.

Pour autant, la dépense publique stimule la croissance. Cette dépense est donc nécessaire, surtout en période de crise. Des économies tous azimuts ne règlent en rien des problèmes structurels. L'Etat doit conserver son rôle de stratège tout en maîtrisant ses dépenses. C'est ainsi qu'il sera crédible aux yeux des français. La question des banques est certes technique, mais comme tout ce qui a trait à l'économie, elle est intrinsèquement politique. Sans réflexion de fonds sur le sujet au niveau européen, le combat de la puissance publique contre les puissances de l'argent est perdu d'avance. Notre responsabilité est là : créer les conditions d'une meilleure maîtrise des capitaux pour qu'ils soient utiles à l'économie réelle.

**Ont collaboré à ce numéro :**

Pierre Kanuty, Romain Wolf, Lamia El Aaraje,  
Alexandre Le bars, Sylvestre Piriou, Sébastien Roy,  
Jessica Masson et Karine Gautreau.